

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 862

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

349 967 893 RCS Grenoble.

SUPCREA GRENOBLE ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 125000.00 EUR.

Adresse : 10/12, Rue Ampère, Bâtiment Cemoi, BP 267, 38000 Grenoble cedex 1.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION (article R.236-2 alinéa 1 du Code de commerce) 1- Sociétés participantes à l'opération : La société absorbante : Acfa Multimedia, Société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 15.510 euros, dont le siège social est sis à Montpellier (34000) - 1383 avenue de Toulouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 429 864 648. ET La société absorbée : Supcrea Grenoble Établissement Privé d'Enseignement Supérieur, Société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 125.000 euros, dont le siège social est sis à Grenoble cedex 1 (38000) - 10-12 rue Ampère BP 267 - Bâtiment CEMOI, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 349 967 893. 2- Lien en capital : 100 % des actions composant le capital de de la société Acfa Multimedia et 100 % des actions composant le capital de la société Supcrea Grenoble Établissement Privé d'Enseignement Supérieur sont détenus par la même société mère ; Acfa Multimedia et Supcrea Grenoble Établissement Privé d'Enseignement Supérieur sont donc des sociétés sœurs détenues à 100 % par la même société mère. 3- Régime juridique : fusion soumise au régime juridique des fusions simplifiées résultant des dispositions des articles L.236-1 et suivants et des articles R.236-1 et suivants du Code de commerce. 4- Evaluation de l'actif et du passif de la société Supcrea Grenoble Établissement Privé d'Enseignement Supérieur dont la transmission à la société Acfa Multimedia est prévue : les biens apportés sont évalués à leur valeur nette comptable. L'actif est évalué à 348.456 € et le passif est estimé à 749.611 € Soit un actif net de - 401.155 € 5- Rapport d'échange des droits sociaux, augmentation de capital, prime de fusion : La présente opération n'engendrant pas un échange des titres de la société absorbée contre des titres de la société absorbante, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange ; la présente opération n'engendre en conséquence ni augmentation de capital ni prime de fusion. 6- Le projet de fusion a été établi en date du 8 juillet 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier le 8

juillet 2021 au nom de la société Acfa Multimedia et au Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble le 8 juillet 2021 au nom de la société Supcrea Grenoble Établissement Privé d'Enseignement Supérieur..

